

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2013

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 14 décembre 2013. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le Vendredi 20 décembre 2013 à 18h30.

ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 29 NOVEMBRE 2013

**QUESTIONS FINANCIERES
QUESTIONS SCOLAIRES
URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
PERSONNEL
TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
INTERCOMMUNALITE
ASSOCIATIONS
QUESTIONS DIVERSES
INFORMATIONS DIVERSES
PROCHAINE REUNION**

PRESENTS : MM. BARREAUD, GAUD, MMES VRILLAUD, GUIBERTEAU, MM MOREAU, TAUNAY, BOURRIER, MMES GUILLOT, NEVEUR, M. de GRAILLY

ABSENTS : Mme BODIN (excusée), Mme LUCAZEAU et M. DAVID

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GUILLOT

PRÉAMBULE

Les jeunes de la commune, accompagnés d'un animateur du secteur Jeunesse de la Communauté de Communes ont fait le bilan de leur année 2013 et présenté leur projet pour 2014 :

- Réalisation et pose d'une table de ping-pong sur la Place de Grailly.

Le projet séduit le Conseil Municipal qui va maintenant étudier le coût et le planning du déroulement des travaux en partenariat avec les jeunes.

I. APPROBATION DU PV DU 29 NOVEMBRE 2013

Il est adopté à l'unanimité après une remarque de M. BARREAUD concernant la rédaction du préambule, page 1 : inversion entre les sigles "AVAP" et ZPPAUP" (aux 16^{ème} et 18^{ème} lignes).

D'autre part, la rédaction du paragraphe II.3) "Tarif du chenil", est ambiguë.

Il convient de lire : " les personnes ayant perdu un chien doivent se présenter à la Mairie", au lieu de "invités à se rendre à..."

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) **Recouvrement de la Taxe de séjour 2013** : 1 381 €

2) **Bilan des recettes de locations 2013** :

Il est observé une baisse des locations de la salle des fêtes.

6200 € de recettes en 2013, contre 6500 € en 2012 et 7 851 € en 2011.

La petite salle attenante à la salle polyvalente, quant à elle, est mal insonorisée et mal isolée thermiquement et reste glaciale l'hiver, même en chauffant.

3) Recensement de la population du 16 janvier au 15 février :

a) Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recruter 3 agents recenseurs.

Leur rémunération est fixée comme suit :

- 1,50 € par feuille de logement
- 2,40 € par bulletin individuel
- 10,00 € par heure de formation
- 30,00 € d'indemnité de déplacement pour le secteur 1
- 55,00 € d'indemnité de déplacement pour le secteur 2
- 80,00 € d'indemnité de déplacement pour le secteur 3

b) Le chiffre de la population légale au 1^{er} janvier 2014, transmis par l'INSEE, est de 1 146 habitants.

4) Virements de crédits (Pièce n°4) :

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2013 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DÉJÀ ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Horloge astronomique St James (111)			2315	155,56
Acquisition matériel divers (87)	2188	155,56		
Electricité			60612	700,00
Combustible			60621	700,00
Carburants			60622	100,00
Fournitures diverses			6068	5 800,00
Entretien terrains	61521	870,00		
Entretien bâtiments			61522	540,00
Entretien voies et réseaux	61523	300,00		
Entretien matériel roulant	61551	500,00		
Entretien autres biens mobiliers	61558	500,00		
Maintenance			6156	200,00
Versement organismes de formation			6184	100,00
Autres frais divers			6188	200,00
Indemnités aux comptables	6225	220,00		
Honoraires	6226	380,00		
Fêtes et cérémonies			6232	230,00
Publications	6237	230,00		
Voyages et déplacements			6251	210,00
Concours divers			6281	200,00
Remb. Frais autres organismes	62878	500,00		
Autres services extérieurs	6288	300,00		
Autres personnels extérieurs	6218	2 100,00		
Cotisations au CDG/CNFPT	6336	200,00		
Rémunération personnel titulaire			6411	1 100,00
Autres emplois d'insertion	64168	1 200,00		
Cotisations à l'URSSAF			6451	3 700,00
Cotisations aux Caisses de retraite	6453	1 800,00		
Cotisations aux organismes sociaux	6458	770,00		

Indemnités			6531	410,00
Cotisations caisse de retraite élus			6533	100,00
Contributions aux organismes regpt			6554	4 700,00
Autres contributions obligatoires	6558	1 600,00		
Subventions fonct. aux associations	6574	380,00		
Charges exceptionnelles	678	7 140,00		
		19 145,56		19 145,56

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

- Commentaire concernant le poste "énergie" : compte tenu de récentes négociations concernant la baisse du prix de la tonne de gaz, le coût global devrait connaître une diminution l'année prochaine.

Le Conseil Municipal constate que le secteur énergie reste un domaine où il faut mener une vraie réflexion et proposer des moyens de gérer plus rigoureusement les consommations.

III. **QUESTIONS SCOLAIRES**

1) Point sur les travaux effectués ou à effectuer (vérification des portes de secours, chauffage à moduler) :

Monsieur MOREAU et Mme NEVEUR ont visité les locaux scolaires en compagnie de Mme VAROQUI.

Un document administratif sécurité des locaux doit être remis par les enseignants à l'inspecteur d'académie.

- Ecole du haut et garderie : porte de sécurité s'ouvrant vers l'intérieur, elles seront inversées.
- Plan évacuation : pas de salle de confinement en cas d'attaque chimique, ni d'alarme spécifique.
- Un double du plan de sauvegarde de la commune sera fourni.
- L'escalier intérieur a uniquement vocation d'escalier de secours (une note de service sera éditée).
- Une feuille précisant le nombre des enfants/classe sera affichée à l'extérieur du bâtiment.

Un exercice de simulation avec passages par les issues de secours est envisagé avec les enfants.

- Fermeture et ouverture des classes, des issues de secours et régulation du chauffage le soir par les agents.

Les effectifs prévisionnels d'enfants scolarisés semblent en baisse et présentent un risque de fermeture de classe sur 2016-2017.

Rentrée 2014-2015 : demande de changement de revêtement du sol du dortoir.

2) Charte de la laïcité :

Sur proposition du Maire et suite à la demande de l'Education Nationale, la devise nationale "Liberté, Egalité, Fraternité" sera mise en valeur sur le fronton des écoles, ainsi que l'installation des drapeaux français et européen.

La Charte de la laïcité et la Déclaration des Droits de l'Homme seront, elles aussi, mises en valeur.

3) Compte rendu de la réunion du SIVOS du 10 décembre – création d'un comité de pilotage sur les rythmes scolaires :

Par ailleurs, Le Maire, Président du SIVOS, expose au Conseil Municipal, la situation financière délicate du SIVOS due à certains dépassements de dépenses liés notamment aux frais de personnel (absences fréquentes) et de remplacement de matériel de cuisine à la cantine de Crazannes.

Quelques ajustements et changements concernant les horaires des fins de cours le mercredi et les débuts de matinées ont été précisés.

Création d'un comité de pilotage représenté par :

- 2 membres du personnel

- 2 membres enseignants
- 2 membres élus SIVOS/ commune
- 2 représentants des parents d'élèves.

IV. URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal prend note de l'information transmise par le Syndicat des Eaux : le coût de la participation pour contrôle de l'assainissement individuel des particuliers n'augmentera pas en 2014. Il reste fixé à 168,72 € H.T.

V. PERSONNEL

1) Modification du tableau des effectifs :

Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2014. Il est décidé de créer 3 postes d'agent de maîtrise à temps complet, par suppression de 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet.

VI. TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

1) Point sur les travaux réalisés, en cours et à prévoir :

Il est fait par M. MOREAU, adjoint responsable des services techniques.

La liste est la suivante :

- Ramassage des feuilles mortes sur les trottoirs et rues.
- Illuminations de Noël.
- Sanitaires du port à installer.

2) Insonorisation de l'Agence Postale sise dans la Mairie :

Il est décidé le doublage de la cloison séparant ce local du bureau du Maire.

3) Bilan des illuminations et décorations de Noël :

Il s'avère globalement positif; des améliorations sont à apporter en ce qui concerne les traversées de route.

4) Installation du Wifi dans la mairie :

Coût 280 € TTC (wifi libre et wifi mairie)

Pare feu et routeur ne sont plus sous maintenance.

Il faut également tenir compte que Microsoft arrête l'exploitation XP au profit de Windows 7 et Windows 8.

Des devis sont à étudier pour les postes (XP) de Mr Brière et de la Médiathèque.

Prévision de l'achat d'un portable pour les adjoints.

5) Projet de création de chemins (balisage, mode d'information aux promeneurs "pack promenade) :

M. BOURRIER, responsable de ce projet présente au Conseil Municipal, les chemins qui seront aménagés et balisés.

Les chemins seront balisés avec l'aide de Mr CORNILLE qui possède un diplôme de baliseur.

Le balisage se fera probablement avec un pochoir et différentes couleurs selon le type de chemin avec également le logo de la commune pour une différenciation.

Un support de carte sous pochette plastifiée avec informations nécessaires aux randonneurs est à l'étude. Moyennant une somme modique de 1 ou 2 euros (pour amortir les frais de papier et imprimerie), il serait à récupérer au Point Tourisme.

6) Annulation de la demande de modification du nom de rue pour le Chemin des Lavandières :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, annule la demande de modification du nom du Chemin des Lavandières sur une partie du Chemin en Rue de Gibrand.

VII. INTERCOMMUNALITE

1) Saintonge Romane : compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 13 décembre 2013

Les questions qui ont été abordées concernent :

- problèmes rencontrés avec la C.D.A (Communauté D'Agglomération) de Saintes.
- programme Leader.
- S.I.G (Système d'Information Géographique).

2) Syndicat Informatique : compte rendu de la réunion du 17 décembre 2013 :

A noter : le siège social est transféré de La Rochelle à Saintes, 2 rue des Rochers.

3) Syndicat des Eaux : compte rendu de la réunion du 12 décembre 2013

Le prix de l'eau sera maintenu en 2014.

VIII. ASSOCIATIONS

Mme GUIBERTEAU, adjointe, présente au Conseil Municipal les manifestations passées et évoque celles à venir.

<u>1) Manifestations de Décembre :</u>				
Téléthon	08-déc	Mairie	Salle Polyvalente (animations) salle des Fêtes (concours de belote)	En demi-teinte: Peu de monde motivé pour participer aux animations. Beau bénéfice tout de même avec 1242 € reversé au Téléthon. (Repas, concours de belote).Opération à reconduire l'an prochain avec quelques modifications dans la programmation des activités.
A G	17-déc	Pêche	Mairie	La société de pêche rencontre des problèmes depuis que l'on ne délivre plus de cartes de pêche sur la Commune. Il est maintenant possible de récupérer le formulaire de demande de carte à La Médiathèque ou au Point Infos Tourisme (en été). Il est également possible de télécharger la demande par internet (www.cartedepeche.fr) Toute carte achetée à Port d'Envaux permet le versement d'une quote part de 6,50 € à l'Association. Le Trésorier a donné sa démission, l'intérim sera assuré par M. J. Claude Woloszyn
Repas de Noël	15-déc	Automne	12 h salle des fêtes	Le repas s'est déroulé dans une ambiance très festive avec une accordéoniste de grand talent. 89 repas servis dont 39 personnes n'appartenant pas à l'Association

Venue du père Noël	19-déc	Mouettes Rieuses		Le père Noël accompagné du père Fouettard ont visité les 2 écoles du R P I. Le père Noël sponsorisé par les Mouettes Rieuses a offert des livres, des jeux de société et des bonbons. Tous les enfants ont pu discuter avec le père Noël de leur commande passée, et dans toutes les classes les enfants ont chanté un chant de Noël.
2) Manifestations à venir :				
Noël du Basket	21-déc	APPE Basket	S. Polyvalente 10h-18h	
AG	18-janv	APPAL	Rue de la Prévôté 16h	
Voeux du Maire	24-janv		Salle des Fêtes 18 h 30	

IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Médiathèque : Ouverture le mardi de 16h30 à 19h à l'essai jusqu'en juin 2014.
- 2) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (12 novembre – Centre Bourg de Crazannes) : Eau conforme aux paramètres étudiés. Nitrates à 20mg/l.
- 3) Passage du Bordeaux – Saintes, le 6 avril 2014.
- 4) Révision de la carte cantonale : le redécoupage prévoit 27 cantons au lieu de 51 actuellement.

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 31 janvier 2014 à 19h.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.